

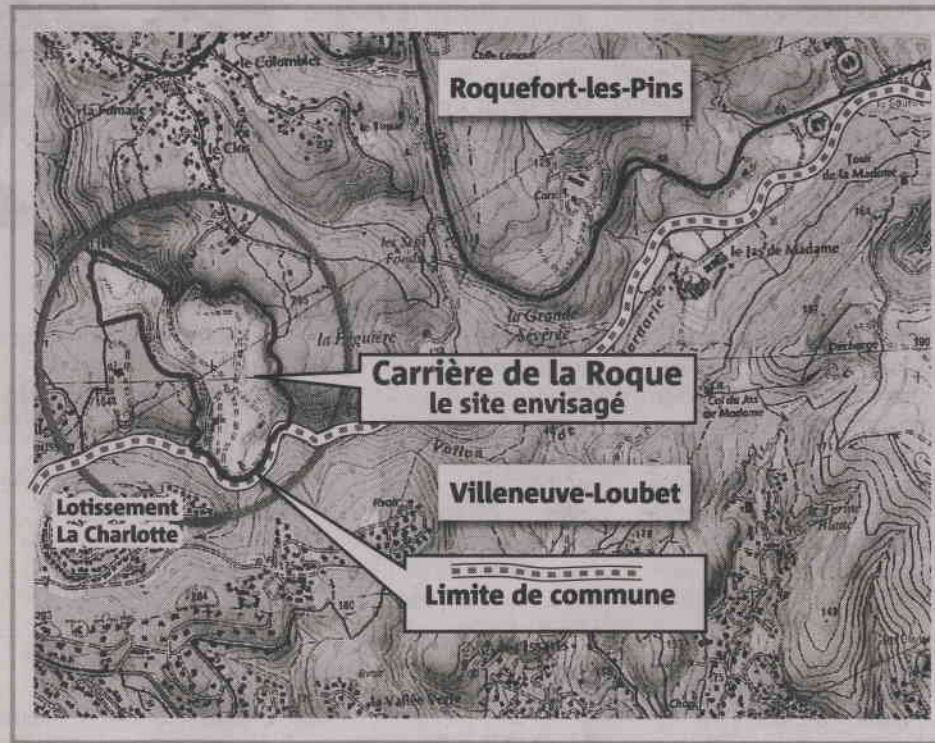
# Une nouvelle décharge aux portes de Villeneuve-Loubet ?

**DÉCHETS INERTES** Le projet de décharge de déchets inertes sur la commune de Roquefort-les-Pins, en limite de Villeneuve-Loubet, met le feu aux poudres

Présenté jeudi soir pour avis en séance de conseil municipal par le maire de Villeneuve-Loubet, Richard Camou, le projet départemental de décharge de déchets inertes à Roquefort-les-Pins, en bordure immédiate de la commune, a fait l'effet d'une bombe (voir édition d'hier). Ce projet de la société Spada (1), prévoit d'accueillir 885000 tonnes de déchets inertes, plus 2850000 tonnes de remblais soit un total de 11 700 000 tonnes de matériaux, pour une durée d'exploitation de 25 ans.

## Elus et associations montent au créneau

Premier magistrat en tête, les élus villeneuvois ont fait feu. « Pendant plus de 25 ans, nous avons subi les nuisances du Jas-de-Madame et de la Glacière. On en sort à peine. Et aujourd'hui, on voudrait nous imposer la carrière de la Roque. Même si elle est implantée en terrain roquefortois, nous en subissons tous les inconvénients : bruit, poussières, trafic de camions multiplié par deux, »



de lycée, car il est impensable de faire circuler en toute sécurité sur un même axe, des 32 tonnes, des bus scolaires et des vélocitateurs. Trop c'est trop, et on ne l'acceptera pas ». Après deux heures de débats

dés à faire mentir le dicton, « jamais deux sans trois » : « Exit la décharge. On va demander au préfet d'abandonner le projet ».

Même position du côté d'Edmond Rossi, le maire de Ro-

chain pour évoquer la question (voir ci-contre).

Dans des courriers adressés au préfet et au secrétariat d'Etat chargé de l'écologie, le député Lionnel Luca fait savoir « tout le mal » qu'il pense

l'environnement. « Les camions vont devoir traverser un espace naturel remarquable classé Natura 2000 ». Et tout comme les élus villeneuvois, il rappelle « qu'au départ, la décharge de matériaux inertes ». Côté associations, l'hostilité est clairement affichée aussi (voir par ailleurs). Et on se dit prêt à aller au combat s'il le faut. A Roquefort, un rassemblement est d'ores-et-déjà programmé mardi de la mairie.

## Décision dans les 10 jours

Alors, combat il pourrait y avoir. Car sauf revirement de dernière minute, les choses semblent arrêtées du côté de la Préfecture. « La décision sera prise dans les dix jours qui viennent », nous déclarait hier par téléphone le sous-préfet de Grasse, Claude Serra, qui se dit surpris par toutes ces déclarations de guerre contre la décharge. « Ce projet n'est pas sorti de notre chapeau en catimini. On y a travaillé depuis plus d'un an en concertation

Casa ». Et s'il dit comprendre l'émotion des populations, il tient à les rassurer : on ne mettra pas n'importe quoi sur le site. « Nous allons installer une commission locale de surveillance que je présiderais, avec des élus et associations représentatives. Avec à la clé, en cas de manquement de la part du gestionnaire, la déchéance permanente de son autorisation ». Laquelle sera d'abord accordée pour une durée de 3 ans, renouvelable donc, sur 25 si le cahier des charges est respecté. Quant à accueillir des déchets en provenance du Var ou d'Italie, comme le souhaitait au départ le futur gestionnaire, il n'en est pas question, rassure encore le sous-préfet. « En plein accord avec le président de la CASA, M. Jean Leonetti (que nous n'avons pu joindre hier, ndlr), les déchets viendront uniquement du département ».

Cela suffira-t-il à convaincre tout le monde ? On peut d'ores et déjà en douter.

ISABELLE BRETTE  
ibrette@nicematin.fr

Eric Ciotti, président du Conseil général précise la position du département :

« *L'élimination des déchets est le problème le plus grave qui se pose aujourd'hui dans le département des Alpes-Maritimes. Le Conseil général, qui en a la responsabilité, a trouvé des solutions pour les déchets ménagers et assimilés. Mais que faire des déchets du bâtiment ? Même si ce n'est pas de mon ressort, c'est pour moi une préoccupation majeure, et nous avons travaillé ensemble avec le préfet sur ce dossier. Car nous sommes aujourd'hui menacés par les 90 000 tonnes de déchets inertes qui étaient jusque-là accueillis à la Glacière et qui risquent de se retrouver disséminés un peu partout dans la nature. C'est pourquoi, je soutiens totalement le choix du préfet qui ne présente aucun risque pour l'environnement* ».

# refait le coup d'une gigantesque décharge »

Serge Jover, Président de l'Association de défense de l'environnement de Villeneuve (ADEV), est l'un des co-responsable de la coordination « Sept millions de tonnes de déchets Basta ».

## Comment vivez-vous l'annonce de ce projet ?

Décider de créer une nouvelle décharge aussi gigantesque juste à côté de chez nous et après 30 ans de

souffrance des Villeneuvois, c'est se moquer totalement d'eux. J'estime que le préfet aurait pu trouver des sites ailleurs sur le département.

## Selon vous, le projet respecte-t-il le Grenelle de l'environnement ?

Non, car si l'on respecte le Grenelle, il faut traiter les déchets au plus près. Le Grenelle impose aussi de valoriser les déchets, ce qu'on sait très bien faire ailleurs, dans le Var par

exemple, alors pourquoi pas dans les A.-M. Le projet de la Roque est un projet de stockage et non de valorisation.

## Selon vous, quels risques pour l'environnement ?

Au pied de la carrière de la Roque, il y a la source du Mardaric dont la nappe phréatique alimente en eau Cagnes et Villeneuve. C'est pour cela que j'ai sollicité un rendez-vous auprès du

sénateur-maire de Cagnes qui est aussi le rapporteur du Grenelle de l'environnement. De plus, ce type de décharge de catégorie 3 n'est pas contrôlé, puisque cela n'est pas imposé par la loi. Comment peut-on garantir que l'on ne déversera que des déchets propres ?

## Que ferez-vous en cas de feu vert ?

On se mobilisera.

## Questions à



(Photo J. O.)

Michel ROSSI  
Maire de Roquefort-les-Pins

## « Je suis contre l'installation de la décharge »

### Quelle est votre position concernant le projet ?

« Je suis sur la même ligne que Richard Camou, mon voisin maire de Villeneuve-Loubet. Je suis contre ! Les nuisances que va subir la zone sud de la carrière seront les mêmes que celles subies au nord ! Mardi 6 octobre, à 11 h 30, j'organise un rassemblement sur le parvis de l'hôtel de ville, afin de manifester mon

opposition et pour recueillir l'opinion de la population. Aussi, je réunis mon conseil municipal le 16 octobre. Nous rendrons un avis au préfet, le 17 octobre.

### Qu'est-ce qui vous préoccupe ?

Je me soucie du type de déchets qui sera entreposé. On nous parle de matériaux inertes, mais on nous avait dit la même

chose s'agissant de la Glacière. De même, l'exploitant nous parle d'une centaine de camions par jour, mais je pense que l'on sous-estime ce nombre. Plus il y a de camions, plus il y a de circulation, de gênes et de danger !

**En octobre, le préfet devrait trancher. Si les conditions ne vous satisfont pas quels seront**

### vos moyens d'action ?

J'ai lu dans *Nice-Matin* que la décision était imminente. Nous pouvons discuter ! À quoi bon nous demander un avis si ce n'est pas pour en tenir compte. Et puis, si ça ne fonctionne pas, nous avons des recours administratifs. Nous alerterons d'autres communes, les députés, les associations. »

**GAELE BELDA**  
gbelda@nicematin.fr